

Commission traitement des documents numériques

par Joëlle Jezierski*

Incertitudes, sources disparates, problèmes techniques croissants, supports contraignants, les cédéroms et autres supports numériques sont tantôt objets de réticences, tantôt objets de curiosité et d'une certaine frénésie, finalement supports entrés dans le rang des « objets culturels » dignes de figurer dans les bibliothèques publiques.

Cependant, toutes les bibliothèques ne se ressemblent pas, ne disposent pas des mêmes moyens, financiers, techniques et simplement humains. Dans ce domaine comme dans d'autres, le partage des connaissances et des ressources, la coopération entre bibliothèques sont les meilleurs guides pour une entrée en matière et une ouverture vers d'autres expériences que la sienne propre. Aussi la commission Traitement des documents numériques a-t-elle pour vocation, au sein de l'ADDNB, de répondre aux interrogations des bibliothèques et centres de documentation sur les solutions informatiques et techniques, sur le traitement intellectuel (politique documentaire liée à ces supports, catalogage) et physique (équipement, vérification technique, entretien et conservation) des cédéroms, ainsi que sur

les questions pratiques liées aux différentes formes de prêt ou de consultation sur place.

La commission Traitement des documents numériques s'était dans un premier temps, en 1997, attachée aux questions logicielles et aux différentes solutions réseaux adoptées par les bibliothèques pour l'installation de leurs cédéroms. En 1998-1999, elle s'est davantage tournée vers les problèmes du traitement intellectuel et physique du fonds lui-même.

Le principe de fonctionnement de cette commission repose sur des enquêtes effectuées auprès de nombreuses bibliothèques (en choisissant par exemple comme base l'ensemble de celles qui ont pris un premier contact avec

l'ADDNB), ces dernières offrant un panorama d'expériences avec chacune leurs avantages et leurs inconvénients. Le but est ainsi de réaliser un « guide pour la création et le traitement d'un fonds multimédia » accessible en ligne sur le site de l'Association, l'enrichissement de ce site étant ouvert à toutes les expériences passées, présentes et à venir dans ce domaine.

Les principales rubriques en seront :

- modalités de prêt (direct, indirect, adaptations) ;
- espaces multimédias ou collections multimédias (renvoi à la notion même de médiathèque) ;
- solutions pratiques (équipement, fournisseurs, mobilier, trucs

* Université de technologie de Compiègne

et astuces adoptés par les uns et les autres) ;

– catalogage (recommandations selon la norme, adaptation des notices en fonction des logiciels documentaires existants, récupération de notices).

Le travail de la commission, dans son orientation 1999-2000, est d'ajouter à ces préoccupations figurant dans le questionnaire diffusé depuis avril 1999 un guide et une synthèse des critiques de cédéroms (contenu, aspects tech-

niques, insertion dans les collections de la bibliothèque) – rédigés à partir des documents existants (presse généraliste et spécialisée, sites Web, etc.) et des expériences, là encore, des bibliothèques.